

CERTIFICAT

Expert de Procédure Pénale

Formation Continue





Mathias MURBACH

Responsable pédagogique,
Magistrat, Professeur associé à
l'Université Jean Moulin Lyon 3,
ancien Capitaine de la Police
Nationale

“ Développer une expertise en contrôle de la régularité des
actes de procédure pénale ”

FORMATION CONTINUE

Un module semestriel permettant de développer une expertise du contentieux pénal par une analyse du contrôle de la validité des différentes étapes de la procédure pénale à la lumière des dernières réformes et évolutions jurisprudentielles, par un regard croisé des différents acteurs de la matière.

LES +

DE LA FORMATION

- Une organisation du diplôme compatible avec une activité professionnelle (16h de cours).
- Une formation validée par la commission pénale du barreau de Lyon.
- Une formation opérationnelle pour améliorer sa pratique professionnelle.



La Faculté de Droit Virtuelle (FDV) est le prolongement numérique de la Faculté de Droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3 depuis plus de 20 ans. Elle est spécialisée dans les formations à distance, le e-learning et l'innovation pédagogique.

Elle gère le Master 2 Relations Internationales décliné en 4 parcours:

- Sécurité Internationale et Défense
- Gestion des Programmes Internationaux
- Relations Internationales et Diplomatie
- Expertise et risques internationaux

Elle dispense également :

- Certificat Expert en Droit Pénal Européen
- Master Droit et Gestion des Risques Émergents



Module 1: L'enquête

Ce module est consacré à l'apprentissage d'une méthodologie de lecture de la procédure d'enquête. Il sera accompagné par une étude des dernières jurisprudences clés en matière de validité des actes. Le module sera dispensé par un juge correctionnel et un O.P.J. Il est l'occasion d'échanger entre professionnels (magistrats / enquêteurs / avocats) sur la pratique de l'enquête.

Module 2: La phase Parquet

Ce module est consacré à l'orientation des poursuites, au contrôle de la police judiciaire, à la demande d'actes complémentaires pour une mise en état de la procédure qui soit contradictoire et à charge et à décharge. Le module sera dispensé par un magistrat et un avocat.

Module 3 : L'instruction

Ce module est consacré à la pratique de l'instruction à la lumière des dernières évolutions de la matière. Le module sera dispensé par un magistrat et un O.P.J.

Module 4 : La phase de jugement

Ce module est consacré à l'audience et au jugement. Il sera l'occasion de l'analyse des dernières évolutions de la matière. Le module sera dispensé par un magistrat et un avocat.

Module 5 : L'exécution des peines

Ce module sera consacré à l'exécution des peines, les évolutions législatives et jurisprudentielles seront traitées ainsi que la pratique des aménagements de peines. Le module sera dispensé par un juge correctionnel et un juge d'application des peines.

En fonction de l'actualité et afin de transmettre aux participants les dernières évolutions notamment jurisprudentielles en temps réel, les modules peuvent être traités concomitamment.

Obtention du certificat

L'obtention du certificat est soumise à la validation des 5 modules, évalués par des exercices de fin de séances.



LE CERTIFICAT VU DE L'INTERIEUR



Jean-François BARRE

*Membre du Conseil
National des Barreaux
Ancien vice-bâtonnier du
Barreau de Lyon
Ancien Président de la
Commission Pénale du
Barreau de Lyon*



“Le contenu de cette formation permettra à chaque avocat d'assimiler les techniques concernant la rédaction et le contenu des actes d'enquêtes afin de mieux appréhender la portée juridique et les conséquences d'éventuelles irrégularités. À l'évidence, l'effectivité des droits de la défense s'en trouvera renforcée et ce dans une pratique quotidienne devant les juridictions.”

Conditions d'inscription

Ce certificat s'adresse aux magistrats, avocats, policiers et gendarmes en exercices et aux juristes justifiant d'au moins 5 ans d'expérience après avis favorable de la commission pédagogique.

Public concerné

- Magistrats
- Avocats
- Policiers / Gendarmes
- Professionnels de la sécurité

Informations pratiques

- Volume total : 15 heures réparties sur 5 modules de 3 heures chacun ainsi qu'une heure d'évaluation.
- Calendrier : ouverture en janvier 2026
- Rythme : un module par mois
- Formation réalisée uniquement à distance via le système de visioconférence.
- Adresse physique : Campus des quais - Université Jean Moulin Lyon III, 15 Quai Claude Bernard, 69007 Lyon.
- Coût du certificat : 650 euros

L'effectif est de 28 personnes. Un minimum d'inscrits est nécessaire pour l'ouverture d'un cycle de formation.

Contacts et inscription

Pour vous inscrire à cette formation, merci de consulter le lien ci-dessous:

<https://facdedroit.univ-lyon3.fr/certificat-expert-de-procedure-penale>

Demande de renseignements supplémentaires à l'adresse fdv-eadfc@univ-lyon3.fr

Partenaires du certificat



Université Jean Moulin Lyon 3
Faculté de Droit Virtuelle
1C avenue des Frères Lumières
CS 78242-69372 LYON CEDEX 08

CERTIFICAT

Expert en

Droit Pénal Européen

Formation Continue



LE DIPLÔME EN BREF

THELLIER de
PONCHEVILLE Blandine



Responsable pédagogique, Maître de conférences HDR à la Faculté de droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3, Avocate au Barreau de Lyon.

*Aiguiser les compétences et connaissances des
professionnels de la justice en matière de droit pénal
européen*

"Le droit pénal européen connaît un rythme de croissance exponentiel. Le champ d'application du droit pénal de l'UE est souvent méconnu : saisies, confiscations, l'ensemble des droits procéduraux (droit au silence, présomption d'innocence...), nombre d'incriminations (trafic de stupéfiants, corruption etc.), coopération pénale, droit à la protection des données à caractère personnel..."

Un tel développement génère un besoin de formation d'autant plus important que les professionnels, magistrats et avocats, sont plus à l'aise avec le droit interne qu'avec ce « droit venu d'ailleurs ». Le Certificat Expert en droit pénal européen a pour objet d'aiguiser les compétences et connaissances des professionnels de la justice en matière de droit pénal européen donnant ainsi de nouveaux outils de défense et élargissant d'autant l'office du juge pénal."

LES + DE LA FORMATION

- Une organisation du diplôme compatible avec une activité professionnelle (15h de cours).
- Une formation dotée de spécialistes sur les questions en matière de droit pénal européen.
- Une formation opérationnelle pour améliorer sa pratique professionnelle.



FACULTÉ DE DROIT
FDV
FACULTÉ DE
DROIT VIRTUELLE

La Faculté de Droit Virtuelle (FDV) est le prolongement numérique de la Faculté de Droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3 depuis plus de 20 ans. Elle est spécialisée dans les formations à distance, le e-learning et l'innovation pédagogique.

Elle gère le Master 2 Relations Internationales décliné en 4 parcours:

- Sécurité Internationale et Défense
- Gestion des Programmes Internationaux
- Relations Internationales et Diplomatie
- Expertise et risques internationaux

Elle dispense également :

- Certificat Expert de procédure pénale
- Master Droit et Gestion des Risques Emergents

Module 1: Actualité de la Cour EDH en matière pénale

En droit pénal et procédure pénale, si les magistrats et les avocats sont familiarisés à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, une séance d'actualisation est opportune notamment afin d'en saisir les évolutions. Ce premier module s'attachera à revenir sur l'actualité de la cour EDH en matière pénale.

Intervenant: Maître Patrice SPINOSI, Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.

Module 2: Coopération pénale européenne

Le deuxième module s'attèle à renforcer les connaissances sur le thème de la "coopération pénale européenne". Ce module est consacré à la présentation des outils offerts aux praticiens en matière de lutte contre la criminalité transfrontalière, du recueil des informations et des preuves à l'exécution des jugements.

Intervenant: Baudoin THOUVENOT, représentant de la France à EUROJUST.

Module 3 & 4: Incidences du droit de l'Union européenne sur le droit pénal interne et la procédure pénale

Le troisième et quatrième modules s'attachent à restituer de façon pleine et entière l'incidence du droit de l'Union européenne sur le droit pénal interne et la procédure pénale. Si cette incidence est connue dans son principe, elle est méconnue dans son étendue.

Intervenant Module 3: Maître Laurent PETTITI, Président de la délégation des Barreaux de France à Bruxelles.

Intervenants Module 4: Maître Robin BINSARD et Maître Guillaume MARTINE, Avocats à la Cour, Affaire EncroChat.

Module 5: La question préjudicielle en matière pénale

Le cinquième module est consacré à la question préjudicielle et ses pourtours. Véritable instrument de dialogue entre les juridictions internes et la CJUE, la question préjudicielle fera l'objet d'une attention particulière afin d'apporter de précieux conseils tant aux magistrats qu'aux avocats.

Intervenant: Monsieur Mathias MURBACH, Magistrat ayant procédé au renvoi d'une question préjudicielle.

Obtention du certificat

L'obtention du certificat est soumise à la participation active aux cinq modules et à la réalisation d'un questionnaire à choix multiples après chaque séance.

”



Mathias MURBACH

Magistrat, Maître de conférences associé à l'Université Jean Moulin Lyon 3, ancien Capitaine de la Police Nationale

“ Le contenu de cette formation permettra à chaque praticien d'optimiser sa maîtrise du droit européen particulièrement de droit de l'union et de ses outils opérationnels tel que la question préjudicielle qui est encore sous utilisée ”

Conditions d'inscription

Ce certificat s'adresse aux magistrats, avocats et aux juristes justifiant d'une expérience en droit pénal et procédure pénale après avis favorable de la commission pédagogique.

Public concerné

- Magistrats
- Avocats
- Juristes

Informations pratiques

- Volume total : 15 heures réparties sur 5 modules de 3 heures chacun ainsi qu'un questionnaire à choix multiples après chaque module.
- Calendrier : ouverture en janvier 2026
- Rythme : un module par mois
- Formation réalisée uniquement à distance via le système de visioconférence.
- Adresse physique : Campus des quais - Université Jean Moulin Lyon III, 15 Quai Claude Bernard, 69007 Lyon.
- Coût du certificat : 650 euros

Un minimum d'inscrits est nécessaire pour l'ouverture d'un cycle de formation.

Contacts et inscription

Pour vous inscrire à cette formation, merci de consulter le lien ci-dessous:

<https://facdedroit.univ-lyon3.fr/certificat-expert-en-droit-penal-europeen>

Demande de renseignements supplémentaires à l'adresse fdv-eadfc@univ-lyon3.fr



Université Jean Moulin Lyon 3
Faculté de Droit Virtuelle
1C avenue des Frères Lumières
CS 78242-69372 LYON CEDEX 08